

A l'attention de Mesdames et Messieurs les candidates et candidats à l'élection municipale de Montpellier, liste « ... » menée par ...

Mesdames, Messieurs,

En tant que Montpelliéraines et Montpelliérains, vous êtes certainement attaché.e.s au magnifique patrimoine constitué par l'aqueduc Saint-Clément, dont la fonction fut d'alimenter la ville de Montpellier en eau potable. Cet ouvrage, construit au XVIIIème siècle sous la direction de l'ingénieur Henri Pitot, depuis trois sources de saint-Clément-de-Rivière jusqu'aux jardins du Peyrou à Montpellier, puis prolongé jusqu'à la source du Lez au XIXème siècle, appartient à la ville de Montpellier, sur les 19km de son parcours et sur une emprise de 6 mètres de large. Il traverse les trois communes de Saint-Clément-de-Rivière, Montferrier-sur-Lez et Montpellier.

Depuis 1982, il a cessé d'alimenter la ville de Montpellier, mais il continue à jouer un grand rôle en tant qu'élément de premier plan du patrimoine de ces trois communes et, depuis les années 2000, en tant que support potentiel pour un magnifique parcours pédestre qui permettrait, à terme, de relier la source du Lez au Peyrou.

Ce projet de cheminement présente un triple intérêt : patrimonial, écologique et de loisir. Sa réalisation constituerait **un axe structurant pédestre**, connecté aussi à la Marathonienne, dont le tracé emprunte déjà une partie de l'aqueduc. Porté, à l'origine, par l'association CEVEN, rejointe par les associations Non au Béton et SOS Lez Environnement¹, le travail de leurs bénévoles depuis plus de quinze ans a déjà permis de réaliser une partie des objectifs. La ville propriétaire a pris le relais sur la commune de Montpellier, en réalisant un très beau sentier, depuis la rue de Clémentville jusqu'au carrefour de la Lyre, puis en aidant les bénévoles depuis le carrefour de la Lyre jusqu'aux magnifiques arceaux de la Lironde, à limite de Montferrier. A Montferrier et à Saint-Clément, ce sont les bénévoles animés par SOS Lez Environnement et Non au Béton, qui mènent sans relâche des opérations d'ouverture, puis d'entretien, afin que les promeneurs puissent découvrir ce magnifique patrimoine – et les ouvrages qui le parsèment (arceaux majestueux ou arches plus modestes, regards, cheminées d'équilibre, bornes, passelins, etc). **Mais il reste plusieurs « points noirs » à traiter**, certains empêchant même la continuité du parcours, obligeant à de longs détours. Les principaux problèmes se situent actuellement sur la commune de Montferrier, puisqu'à Saint-Clément, la commune a déjà passé une convention avec la ville propriétaire, pour assurer l'entretien des espaces verts du parcours.

¹ Depuis le 31 décembre 2017, l'association CEVEN a cessé ses activités et a désigné l'association SOS lez Environnement comme « légataire » de ses actions sur l'aqueduc.

Associations agréées pour la protection de l'environnement sur le département de l'Hérault

1943, Boulevard de la Lironde 34980 Montferrier-sur-Lez Tel/Fax : 06 74 32 82 92
mail : soslez@neuf.fr Site : <http://sos.lez.free.fr>

816D Rue de la Fontfroide 34090 Montpellier
mail : nonaubeton@gmail.com Site : <https://www.nonaubeton.org>

Il convient désormais de franchir le pas décisif pour réaliser l'ouverture au public des 19km de ce cheminement piétonnier d'ici 2022, quarantième anniversaire de la fin de l'utilisation de l'aqueduc, approvisionnant Montpellier en eau depuis 1765.

La ville de Montpellier a récemment manifesté son intérêt pour la réalisation de ce projet, et s'est dite prête à aider les bénévoles ou à intervenir directement sur les points les plus difficiles.

Nous nous en félicitons, et souhaitons que la future équipe municipale continue sur cette lancée, afin que l'objectif puisse être atteint. C'est la raison pour laquelle nous vous interpellons aujourd'hui, via ces questions auxquelles, nous l'espérons, vous nous apporterez des réponses favorables qui vous engageront en tant que candidat.e à la mairie de Montpellier:

1) Êtes vous prêt.e à tout mettre en œuvre pour la réalisation de ce projet de cheminement, notamment en faisant valoir votre droit de propriété sur la totalité du tracé?

2) Êtes vous prêt.e à apporter une aide aux bénévoles agissant sur le terrain pour l'avancement du projet et, si oui, sous quelle forme ?

3) Êtes vous prêt.e à intervenir directement sur les points suivants :

- **Travaux de mise en sécurité de certains passages jugés dangereux ; ?**
- **Matérialisation de la limite de l'emprise afin de protéger les propriétés riveraines ?**
- **Finalisation des travaux d'aménagement du cheminement, afin d'en assurer la pérennisation (signalétique, etc.) ?**

Restant à votre disposition pour de plus amples détails si vous le souhaitez, et en vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer l'expression de notre sincère considération.

Jean-Michel Héлары



Président de SOS lez Environnement

Michel Dumas



Président de Non au Béton

Merci de répondre par email à soslez@neuf.fr, avant le 29 février. Sauf contre-indication de votre part, vos réponses seront redues publiques.

PJ : la carte interactive de l'avancement du projet [consultable ici](#)

Associations agréées pour la protection de l'environnement sur le département de l'Hérault

1943, Boulevard de la Lironde 34980 Montferrier-sur-Lez Tel/Fax : 06 74 32 82 92
mail : soslez@neuf.fr Site : <http://sos.lez.free.fr>

816D Rue de la Fontfroide 34090 Montpellier
mail : nonaubeton@gmail.com Site : <https://www.nonaubeton.org>